

Les Polonais en France, 1919-1939

Consigne : expliquez où se concentre l'immigration polonaise en France pendant l'entre-deux-guerres et comment elle s'intègre.

Document 1

Répartition des Polonais en France par branche d'activité, en 1926								
Branches	Mines	Métallurgie	Agriculture	Textile	Bâtiment	Chimie	Domestiques	Autres
Effectifs	94 389	42 395	46 083	18 629	11 297	8 169	7 651	23 422
Pourcentages	37,5	16,8	18,3	7,4	4,5	3,2	3,0	9,3

Source : Statistique générale de la France, Résultats des recensements quinquennaux, cité dans Janine Ponty, *Polonais méconnus*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 426.

Nombre de Polonais par départements de 1921 à 1934 (part de la population polonaise en France)

Départements	1921	1926	1931	1934
Seine	14 800 (30,8 %)	31 800 (10,3 %)	50 600 (10,0 %)	56 000 (13,2 %)
Pas-de-Calais	3 400 (7,1 %)	91 000 (29,4 %)	115 300 (22,7 %)	125 300 (29,6 %)
Nord	1 300 (2,7 %)	49 600 (16,0 %)	76 400 (15,0 %)	81 900 (19,4 %)
Moselle	5 600 (11,7 %)	20 800 (6,7 %)	38 000 (7,5 %)	29 700 (7,0 %)
Meurthe-et-Moselle	2 900 (6,0 %)	12 100 (3,9 %)	27 100 (5,3 %)	21 600 (5,1 %)
Haut-Rhin	600 (1,2 %)	3 500 (1,1 %)	11 100 (2,2 %)	8 300 (2,0 %)
Bas-Rhin	1 300 (2,7 %)	3 200 (1,0 %)	3 400 (0,7 %)	4 200 (1,0 %)
Aisne	1 100 (2,3 %)	9 900 (3,2 %)	16 900 (3,3 %)	18 900 (4,5 %)
Seine-et-Oise	600 (1,2 %)	7 500 (2,4 %)	19 600 (3,9 %)	20 800 (4,9 %)
Oise	900 (1,9 %)	6 600 (2,1 %)	10 900 (2,2 %)	12 400 (2,9 %)
Seine-et-Marne	400 (0,8 %)	5 500 (1,8 %)	13 300 (2,6 %)	14 600 (3,4 %)
Saône-et-Loire	1 600 (3,3 %)	9 600 (3,1 %)	12 600 (2,5 %)	10 600 (2,5 %)
Total en France	48 000	309 000	508 000	423 000

Source : Andrzej Paczkowski, *Prasa i spolecznosc polska we Francji* [La presse et la communauté polonaise en France] 1920-1940, Wrocław, Varsovie, Cracovie et Gdansk, 1979, p. 24-25, cité dans Gabriel Garçon, *Les catholiques polonais en France (1919-1949)*, thèse de doctorat, Université Lille III, 2003.

Document 2

Les Polonais travaillant aux mines, vivant en groupe, n'ont que peu ou pas de rapports avec nos ressortissants. Loin de les rechercher, ils s'efforcent de vivre uniquement entre eux, encouragés en cela par leurs ministres du culte et par leurs autorités consulaires elles-mêmes.

[...] Quelle est l'aptitude de l'immigrant polonais à s'assimiler ? La réponse est nette : aucune, quant au présent du moins ; j'ai dit plus haut que le Polonais ne recherchait pas la compagnie de l'ouvrier français. Cette observation se vérifie même durant les heures de travail. Au fond de la mine comme sur le carreau ou à l'atelier, un mur invisible les sépare. Un bref salut, et c'est tout. À l'issue de la journée, chacun s'en va de son côté. L'estaminet ne les rapproche même pas, non plus que le sport, les sociétés polonaises, nombreuses pourtant, n'organisent jamais de matches ou de rencontres avec les sociétés françaises. Et si, d'aventure, un Polonais épouse une Française ou vice versa, le jeune couple sera tenu discrètement à l'écart.

En ce qui concerne les enfants, il faut bien constater un phénomène identique. Les récréations ne les réunissent pas. Polonais et Français forment des jeux séparés, et notre langue elle-même, que les jeunes Polonais apprennent si facilement, est impuissante à opérer un rapprochement.

« Rapport du préfet du Pas-de-Calais au ministère de l'Intérieur », 11 octobre 1929, cité dans J. Ponty, *op. cit.*, 1988.

→ Ponty Janine, « Une intégration difficile : les Polonais en France dans le premier vingtième siècle », dans *Vingtième Siècle : Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985, p. 51-58.